DÉLIBÉRATION n° CA-11-12-2024-03 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 décembre 2024

Élection des membres de la Commission des finances de l'université de Poitiers

Le Conseil d'administration

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1er : Élection des représentants des enseignants-chercheurs et des personnels BIATSS

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret, Antoine CLAEYS et David HELBERT, collège A, Cristina BADULESCU et Bruno FERRAL, collège B, en qualité de représentants des enseignants-chercheurs à la Commission des finances, ainsi que Sandra MIRVAL et Darlène ROBIN, collège BIATSS, en qualité de représentantes des personnels BIATSS à la Commission des finances, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

- 35 votants ;
- 6 abstentions ;
- 29 suffrages exprimés :
  - 29 voix pour Antoine CLAEYS et David HELBERT, collège A ;
  - 29 voix pour Cristina BADULESCU et Bruno FERRAL, collège B ;
  - 29 voix pour Sandra MIRVAL et Darlène ROBIN, collège BIATSS
  - 0 voix contre ;

Article 2 : Élection des représentants des usagers

Les membres du Conseil d'administration ont élu, à l'issue d'un vote à bulletin secret avec panachage, Alexis SEGUIN (titulaire) et Sasha BOSMAN (suppléant), collège usagers, ainsi que Lou JEZEQUEL (titulaire) et Amélys POUPART-BELLOT (suppléante), collège usagers, en qualité de représentants des usagers à la Commission des finances, à la majorité absolue des membres du Conseil d'administration, au premier tour :

- 35 votants ;
- 7 abstentions ;
- 28 suffrages exprimés :
  - 27 voix pour Alexis SEGUIN (titulaire) et Sasha BOSMAN (suppléant), collège usagers ;
  - 20 voix pour Lou JEZEQUEL (titulaire) et Amélys POUPART-BELLOT (suppléante), collège usagers ;
  - 16 voix pour Noé PORCHET ;
  - 0 voix contre ;

Fait à Poitiers, le 11 décembre 2024
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 18/12/2024

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Direction des Affaires Juridiques & des Archives /RD - Université de Poitiers - 15 rue de l'Hôtel Dieu - Bât. E5/E7 - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex